



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTES-PYRÉNÉES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2015-002

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2015

Sommaire

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2015-12-09-001 - Ordre du jour de la CDAC du 11-01-2016 (1 page)

Page 3

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2015-12-09-001

Ordre du jour de la CDAC du 11-01-2016

*Présentation des deux dossiers concernant la commune de Lourdes qui seront examinés par la
CDAC réunie le 11/01/2016*



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie et des moyens

Service du développement territorial

Bureau de la programmation
et des affaires économiques

Secrétariat de la CDAC

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Réunion du lundi 11 janvier 2016

ORDRE DU JOUR

14 h 30 : Examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale n° 2015-05 :

Demandeur : [SNC LIDL](#)

Commune d'implantation : LOURDES

Projet : Création d'un supermarché à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 1.400,60 m² dans le cadre du projet de déplacement et d'extension du magasin existant.

15 h 30 : Examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale n° 2015-06 :

Demandeur : [SAS Centre Distributeur Leclerc \(CDL\)](#)

Commune d'implantation : LOURDES

Projet : Régularisation de l'extension de 850 m² de la surface de vente de l'hypermarché Leclerc réalisée en 2008 dans le cadre des mesures transitoires de la loi LME et extension de 1.627 m² de l'ensemble commercial E. LECLERC sur la commune de Lourdes par agrandissement de la surface de vente de l'hypermarché (+ 871 m²) et de celle de la galerie marchande (+ 756 m²) avec création d'un drive de 5 pistes, de 537 m² d'emprise au sol.